



Le courrier des retraités

n°17

Mai 2016



On ne lâche rien !

La loi El Khomri est dans l'impasse :

- Les jeunes, les salariés, les retraités, y sont très majoritairement opposés.
- Les manifestations exigeant le retrait se poursuivent et maintiennent la pression.
- Les discussions à l'Assemblée nationale sont prises en étau entre le chantage du MEDEF qui veut toujours plus, et des députés qui savent que leur vote peut leur coûter leur réélection.

~ Ces débats, avec 5000 amendements, ont au moins pour intérêt de montrer au grand jour la pertinence des arguments CGT contre le recul social et l'inversion de la hiérarchie des normes. Où sont les créations d'emplois et la sécurité si le CDI peut être rompu sans contestation possible à la moindre baisse des bénéficiaires ?

~ Où est la simplification annoncée si les règles sont différentes dans chaque entreprise, tirant tout le monde vers le bas ? Les conventions collectives, les accords de branches sont des acquis des grèves de 1936, que le MEDEF voudrait liquider pour nous ramener un siècle en arrière.

Le gouvernement est tenté par un passage en force :

- M. Valls est prêt à dégainer son 49-3 pour une adoption sans vote.
- Drôle de démocratie où les gouvernants s'assoient sur l'avis de la majorité de la population et refusent le vote des députés !
- Une telle attitude est grave et lourde de conséquence. Elle pousse une partie toujours plus importante de la population dans le dégoût de tout.



Pourtant d'autres solutions sont possibles. La CGT a participé avec d'autres (syndicalistes, juristes, avocats...) à l'écriture de contre-propositions pour un Code du Travail du XXI^{ème} siècle, donnant des droits nouveaux aux salariés, réduisant le temps de travail et la précarité.

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations étudiantes FIDL et UNEF appellent donc à maintenir et accentuer la pression pendant l'examen de la loi, et prévoient de nouvelles journées d'action les jeudi 12 et mardi 17 mai.

Les retraités ne sont pas à part de ce combat

Retraités, nous sommes solidaires des salariés qui combattent ce recul car ce sont nos amis, nos voisins, nos enfants, nos petits-enfants.

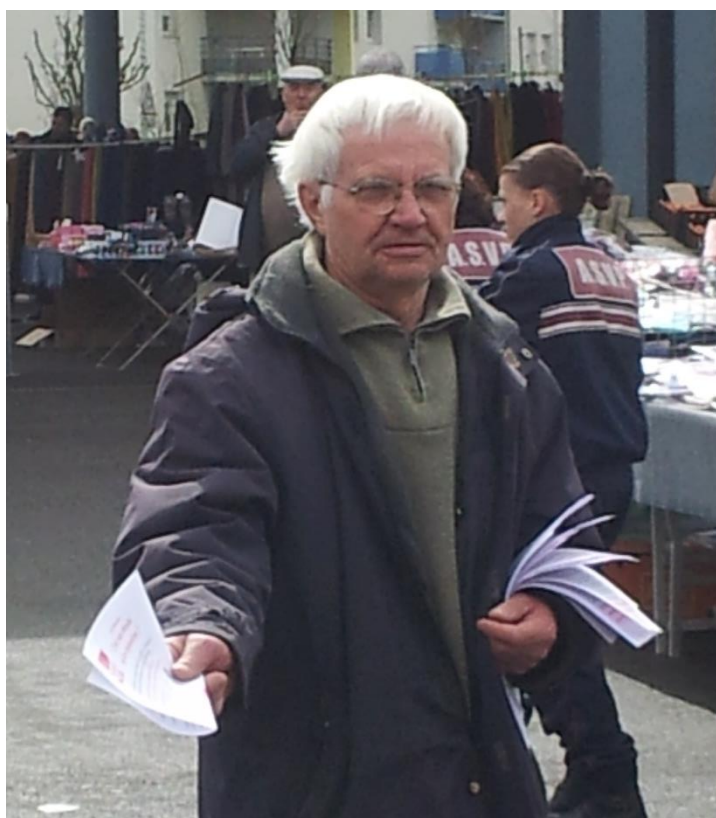
Au-delà de cette solidarité, nous sommes directement concernés : nous savons que moins de salaires et moins d'emplois aggraveront le déficit des caisses de retraites et de sécu, prétexte à baisser encore nos pensions et nos remboursements de soins.

L'exemple grec montre une fois encore que les politiques d'austérité et le démantèlement des droits sont un cercle vicieux qui ne mène qu'à la pauvreté des uns et aux paradis fiscaux des autres.

**Rassemblement jeudi 12 mai de 12H30 à 13H30
devant la sous-préfecture de Montbéliard**

Ce qu'on a fait en avril

Loi El Khomri : contribution à la mobilisation



Notre présence sur les marchés a contribué à la mobilisation et au succès de la manifestation du 28 avril.

27 avril : balade-fondue dans la vallée du Dessoubre



Une balade facile au *belvédère du baron* suivie d'une bonne fondue : un bonheur pour les 26 participants.

Pouvoir d'achat des retraités : Vous avez la parole

Une cinquantaine de réponses au questionnaire envoyé le mois dernier. Les résultats statistiques seront dans notre Courrier des retraités n°18 en juin dans le cadre de la préparation de la journée nationale d'action du 9 juin initiée par les organisations de retraités CGT, FO, CFTC, CFE/CGC, Solidaires, FSU, FGR, LSR, UNRPA.

Merci aux retardataires de faire le nécessaire pour que leur réponse puisse être prise en compte.



En préparation

Se faire soigner demain dans l'Aire Urbaine : où et à quel prix ?

Conférence-débat avec Christophe Prudhomme

Porte-parole de l'Association de Médecins Urgentistes de France et responsable CGT-Santé

Mardi 24 mai à 20H à la Maison du Peuple de Belfort

Avec la liquidation de la Clinique du Jura et la fermeture programmée des hôpitaux de Montbéliard et Belfort, les usagers de l'Aire Urbaine s'inquiètent, à juste titre.

- L'hôpital médian, sous-dimensionné, difficile d'accès, avec des effectifs insuffisants et un parking payant ne permettra pas de répondre aux attentes de la population.
- Le projet de nouvelle clinique privée, portée par les élus locaux du pays de Montbéliard, s'inscrit dans une démarche de privatisation de la santé, centrée sur l'activité la plus lucrative, la chirurgie, sans satisfaire les besoins plus courants en matière de soins.
- A cela s'ajoute, la pénurie de spécialistes (ophtalmologistes, dermatologues, ...) et une véritable désertification médicale dans les zones rurales.



Il n'y a pas de fatalité, ni à la désertification médicale, ni à une privatisation de l'offre de soins, qui aggraveraient encore un système de santé à plusieurs vitesses.

La CGT a mis en débat plusieurs propositions, notamment :

- Le maintien d'un service d'urgences non vitales et de lits de médecine à l'hôpital Bouilloche, et à Belfort.
- La création à Montbéliard d'un Centre de Santé regroupant, sous forme associative, des médecins généralistes et spécialistes, à l'image de ce qui existe ailleurs (par exemple aux Résidences à Belfort). Pratiquant le tiers-payant et acceptant les consultations non programmées, cette structure répondrait à la fois à un besoin de la population et à l'attente de jeunes praticiens ainsi déchargés des tâches administratives.

Ces propositions sont à compléter, à améliorer, avec l'avis des usagers et l'expérience des praticiens.

La réunion publique

Invitations

Nous invitons la population à venir débattre de cette situation et de ces propositions. Des tracts d'invitation seront disponibles. N'hésitez pas à contacter le syndicat (Bérénice 03 81 94 25 90), si vous en voulez pour votre secteur.

Nous avons aussi adressé une invitation écrite aux médecins de l'Aire Urbaine.

Intervenants

- Christophe Prudhomme est médecin-urgentiste à Bobigny. Membre de la CGT-Santé et porte-parole de l'Association des Médecins Urgentistes de France, c'est un spécialiste de l'organisation des soins sur le territoire. Il décryptera pour nous les politiques menées (loi Touraine, Groupements hospitaliers territoriaux, etc.). Il montrera les alternatives et les succès remportés. Il apportera son expertise à l'analyse de la situation dans l'Aire Urbaine, qu'il connaît bien.
- Bruno Lemièrre, secrétaire de la CGT de l'hôpital Nord Franche-Comté, nous présentera les conséquences de la fermeture des hôpitaux de Montbéliard et Belfort et son appréciation sur l'hôpital médian.
- Smaïn Djellouli, médecin urgentiste à Montbéliard, nous fera part de la situation vécue par les médecins et des pistes pour remédier à leurs difficultés.

A noter : Pour ceux qui ne peuvent pas se rendre à la réunion publique le soir à Belfort, nous organisons une rencontre syndicale, (mêmes intervenants), mardi 24 mai de 14H30 à 17H, salle au-dessus du syndicat de Sochaux.

Du côté de Sochaux et du groupe PSA

■ Le chantage de Rennes

La Direction PSA a soumis les salariés de Rennes à un chantage odieux : le salaire ou l'emploi !

L'attribution de la production de nouveaux véhicules est conditionnée à :

- Un gel des salaires prolongé de 3 ans.
- La suppression des jours de congé dits « + de 50 ans », qui étaient depuis 1999 sensés compenser la fatigue supplémentaire liée à la flexibilité des horaires dans le cadre de l'annualisation.
- Le retour à un horaire de doublage payé comme un horaire de journée !

Pour la CGT, il est hors de question de céder à ce chantage sans fin. Après Rennes, ce sera Poissy, après Poissy ce sera Mulhouse, après Mulhouse ce sera Sochaux. Chacun devrait laisser sa chemise, pour que son travail n'aille pas chez les autres ?

Un chantage d'autant plus scandaleux que les profits de PSA ont atteint 1,2 milliards € en 2015. M. Tavares, qui touche 14500 € par jour ne manque pas d'air quand il déclare aux salariés qu'ils sont « trop chers » et qu'ils doivent se serrer la ceinture !

■ Un Nouveau Contrat antiSocial

Non content d'avoir fait signer le recul social de Rennes par CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC et SIA, la direction annonce l'ouverture de discussions (5 réunions prévues avant la fin juin) sur un nouvel « accord de compétitivité » pour toute l'entreprise. Pour la CGT, il n'y a pas de nouveau recul social à négocier mais au contraire la nécessité de revenir sur les mesures du précédent accord NCS (gel des salaires, flexibilité accrue, baisse de l'ACCAC, suppression de la Prime d'évolution garantie = ancienneté après 15 ans).

■ Bienvenue !

Plusieurs militants de la CFDT et de la CFTC, lassés des renoncements de leurs syndicats, ont décidé de rejoindre la CGT de Sochaux. L'un d'entre eux s'est exprimé dans un tract CGT pour expliquer sa démarche aux salariés de l'usine :

Rien d'impulsif ! On ne change pas de syndicat sur un coup de tête !

13 ans aux cotés de la Cfdt ; délégué du personnel titulaire depuis 2004 ; et pendant toutes ces années, mes opinions mes valeurs et mes objectifs, à savoir la défense de nos droits et de nos acquis, n'ont jamais déviés. Cependant depuis quelques temps, tant au niveau national qu'au niveau de Sochaux, je ne suis plus en accord, ni avec les choix (l'ANI, les retraites, la loi El Khomri...), ni avec les méthodes (manque d'action pour contrer le NCS, attitude trop participative avec les dirigeants, manque de présence aux côtés d'autres syndicats dans la rue ou dans l'usine...). Les agissements de la direction, ainsi que l'attitude de 3 responsables de la section Cfdt de Sochaux, ont fini par me convaincre de rejoindre la CGT, qui pour moi malgré l'actualité et les attaques de toutes parts, a su garder sa politique et son but ; à savoir la défense des salariés de tous collègues.

ChristopheTihay

A noter sur votre agenda

- Jeudi 12 mai 12H30 : Rassemblement devant la sous-préfecture contre la loi El Khomri et le démantèlement du Code du travail.
- Mardi 17 mai : Nouvelle journée de mobilisation contre la loi El Khomri (modalités non connues à ce jour)
- **Mardi 24 mai 20H Maison du Peuple (Belfort)**
Conférence-débat sur l'offre de soins dans l'Aire Urbaine
Avec C. Prudhomme porte-parole des médecins urgentistes
- Jeudi 26 mai 14H au-dessus du syndicat : réunion du collectif d'animation de la section

